

FORMULAIRE D'INSCRIPTION<sup>1</sup> - JURY CENTRAL<sup>2</sup>

**EXAMEN DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES  
ESTHETICIEN(NE) (20302)**

Nom : .....

Prénom : ..... Sexe :  masculin  féminin

Numéro de registre national<sup>3</sup> : \_ \_ \_ \_ \_ - \_ \_ \_ \_ \_

Rue : ..... Numéro: .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

e-mail: .....

Votre inscription ne sera définitive qu'après avoir versé le droit d'inscription<sup>4</sup> de 35,00 euros sur le compte numéro IBAN BE43 0912 1502 6801 (Code Bic : GKCC BE BB). N'oubliez pas de mentionner les données suivantes en communication: votre nom et prénom, accompagné du code en 5 chiffres (ex : 20090 pour les connaissances en gestion de base). Joignez une copie de la preuve de paiement à ce formulaire d'inscription, de même qu' une copie recto/verso de votre carte d'identité.

**Réinscription**  Oui  Non

Vos questions et remarques :

Date : ..... Signature : .....

<sup>1</sup> Envoyez ce formulaire par courrier au Service Public de Wallonie – Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la recherche – Département du développement économique – Place de la Wallonie, 1 – Bât I – 5100 Jambes

<sup>2</sup> En cas de réussite de l'examen relatif aux compétences professionnelles pour l'activité d'esthéticienne, vous recevrez un certificat de réussite. Ce certificat permettra également de prouver les compétences professionnelles pour les activités de pédicure et de masseur/masseuse.

<sup>3</sup> Le numéro de registre national est composé de 11 chiffres et se trouve à l'arrière de votre carte d'identité. Si vous n'avez pas de numéro de registre national, joignez une copie de votre passeport (recto verso).

<sup>4</sup> Le droit d'inscription n'est en aucun cas remboursable (sauf en cas de force majeure, comme par exemple maladie avec certificat médical). Si vous ne pouvez pas participer à l'examen pour lequel vous êtes invités, il est possible de participer à une nouvelle session après réinscription et nouveau paiement du droit d'inscription.

## **LES COMPETENCES SECTORIELLES:**

1° connaissances de base des tissus du corps, du tissu osseux, de la morphologie, du squelette, des articulations, des muscles, des cellules du corps, des organes et des fonctions vitales;

2° bonnes connaissances de la peau : la structure, la fonction, le développement, le rôle, les phanères, les glandes et sécrétions, les poils et la chevelure, le film hydro-lipidique, le pH, la texture, les différents types, les imperfections et les dermatoses, le principe du bronzage, les rides et leurs causes;

3° bonnes connaissances des ongles, des mesures d'hygiène et de l'utilisation des produits chimiques et autres habituellement appliqués dans un salon de beauté et des mesures de précaution à prendre;

4° pouvoir

- a) examiner et analyser l'épiderme et établir une fiche d'examen et de soins de beauté;
- b) appliquer toutes les techniques de beauté usuelles et les appareils non médicaux nécessaires, pour hommes et pour dames